

## RECETTES

*Dégout chez le cheval.*

Si un cheval est dégouté, on peut employer le moyen suivant pour lui ramener l'appétit :

Mettez dans deux verres de vinaigre sept ou huit gousses d'ail que vous couperez en tranches et que vous écraserez, deux onces de sel et une demi-livre de miel, le tout doit être bien mêlé et rommé. Avec cette décoction on frotte les gencives, les lèvres et la langue du cheval. Il faut lui donner une nourriture plus délicate qu'à l'ordinaire.

*Blessures des barres chez le cheval.*

Les barres peuvent être blessées par un mors ou par quelque autre accident. Prenez des figues sèches pilées, mêlez-les avec du miel et du sucre en poudre et étendez le tout sur un morceau de liège dont vous entourerez un billot; mettez ce billot dans la bouche du cheval, et arrêtez-le avec une corde par-dessus la tête. Vous l'ôtorez au bout de trois quarts d'heure, vous le lui remettez cinq ou six fois par jour, et à chaque fois vous le lui laissez pendant trois quarts d'heure. (Ce qu'on appelle *barres* chez le cheval, sont les parties les plus hautes de la gencive du cheval sur lesquelles il n'y a jamais de dents.)

1884--H. N. Y.--1884

## "GRIP"

1873--ONZIEME ANNEE--1884

"GRIP".—Le journal comique du Canada publié par des Canadiens pour des Canadiens, et dévoué uniquement aux intérêts du peuple en tant qu'ils se distinguent des intérêts des partis politiques, doit être

## DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE

LES BACHELIERS pourront animer leur vie isolée en parcourant le "Petit Parceur" une fois par semaine.—\$2.00 seulement par année.

LES JEUNES GENS y trouveront une source périodique pour la conversation dans les pages et les vignettes du *Grip*, après que tous les autres sujets auront été épuisés.—Seulement \$2.00 par année.

LES POLITIQUES de tous les partis qui jouissent d'un tempérament gai et veulent se faire une position vraie apprécieront les caricatures du *Grip*. Si il est des politiques dignes de ce nom, qui ne sont pas abonnés, nous les informons que le *Grip* ne coûte que \$2.00 par année.

LES PARENTS dans toute la Puissance certifient que les visites du *Grip*, chaque semaine, dans leurs familles, sont accueillies avec joie par leurs enfants, pour qui les gravures sont une éducation unique. Il faut essayer une souscription d'une année et constater l'exactitude de cette assertion.—\$2.00 par année payable d'avance.

Vous avez souvent songé à recevoir le "GRIP"

Envoyez votre nom et \$2 maintenant.

## PROGRAMME DU "GRIP"

Galaté sans vulgarité; patriotisme sans partisanerie; la vérité sans amertume.

1884—Une année pour \$2 seulement—1884

S'adresser à

S. J. MOORE, Gérant,  
Toronto.

13 décembre, 1883.



QUATRE MALLÉS laisseront BERSIMIS devant l'hiver 1883-84 pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, le 26 DE-

CEMBRE courant, le 25 JANVIER, 25 FEVRIER, et le 25 MARS prochain, et DEUX MALLÉS laisseront la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE, le 25 JANVIER et le 25 MARS 1884.

Les lettres et les journaux déposés et reçus au Bureau de Poste de Québec, JUSQU'AU 18 DECEMBRE COURANT, 17 JANVIER, 17 FEVRIER, et 17 MARS PROCHAINS, pour les endroits situés entre BERSIMIS et POINTE AUX ESQUIMAUX, seront expédiés par les courriers qui laisseront Bersimis aux dates ci-haut mentionnées.

Les lettres et journaux destinés aux endroits situés entre BONNE ESPERANCE et la POINTE AUX ESQUIMAUX, déposés ou reçus au Bureau de Poste de QUEBEC jusqu'au 18 DECEMBRE et 17 FEVRIER prochain, seront expédiés à destination.

WILLIAM G. SHEPPARD,  
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Québec, 3 décembre 1883.

13 décembre 1883.

PROVINCE DE QUEBEC, }  
District de Kamouraska. } COUR SUPERIEURE.

No. 557.

DAME LEONTINE DIONNE, épouse de Sieur Honoré Dionne,  
cultivateur, de la Paroisse de St Philippe de Néry,

Demanderesse,

vs.

Le dit HONORE DIONNE,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

L. A. LANGLAIS,  
Procureur de la Demanderesse

Fraserville, le 28 Novembre 1883.

6 décembre 1883.



## CANAL DU SAINT LAURENT.

## AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux à l'entrée supérieure du canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 13<sup>me</sup> jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous :

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de Novembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrième jour de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,  
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, }  
Ottawa, 20 octobre 1883. }

8 novembre 1883.